Document généré le 1 juin 2025 08:33

Cahiers québécois de démographie

In Memoriam
André Lux (1927-2012)

Jacques Henripin

Volume 41, numéro 2, automne 2012

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1013498ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1013498ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Henripin, J. (2012). In Memoriam : André Lux (1927-2012). *Cahiers québécois de démographie*, *41*(2), 415–417. https://doi.org/10.7202/1013498ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

In Memoriam

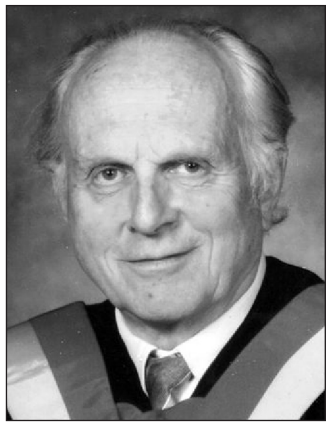

André Lux (1927-2012)

Il y a plusieurs façons de faire de la démographie : certains se limitent à peu près à la mesure des phénomènes essentiels ; d'autres y ajoutent une interprétation (les causes et conséquences) ; enfin certains, plutôt rares, essaient d'apprécier les avantages ou inconvénients des situations et proposent à l'occasion des correctifs. André Lux a peu œuvré dans le premier champ. Il a principalement travaillé dans le domaine des conséquences de certains phénomènes démographiques majeurs : la natalité et le vieillissement des populations.

C'est encore peu dire, car il n'a pas pratiqué que la démographie : une bonne partie de ses travaux appartiennent à ce qu'on pourrait appeler l'économie sociale, ce qui ne veut pas dire grand-chose, étant donné que l'économie est par définition sociale. Disons qu'il avait comme principal souci le bien-être des humains, particulièrement ceux des pays pauvres. Quelle richesse pour les étudiants de l'Université Laval qui, pendant une trentaine d'années, ont profité d'une telle culture !

Cela n'est pas le résultat du hasard. André Lux a vécu des parcours géographique, linguistique et universitaire exceptionnels qui ne sont pas étrangers à sa richesse intellectuelle et même morale. Voyons son parcours rapidement. Né en Suisse en 1927 dans une famille belge, il a fait ses études pré-universitaires en Allemagne et en Belgique. Au niveau universitaire,

il a abordé la philosophie, la théologie (à Rome) et l'économie (en Belgique et à Londres). Cela lui a valu de parler cinq langues et d'en lire une sixième.

Ses premières recherches ont précédé son doctorat et ont principalement porté sur divers problèmes socio-économiques du Congo belge, où il a séjourné d'abord comme chargé de recherche. Il a plus tard été professeur d'économie à Kinshasa, après avoir obtenu son doctorat en économie de Louvain, en 1961. La société africaine est un champ d'études qu'il a continué à explorer pendant une bonne dizaine d'années après son arrivée au Canada en 1965. Les deux universités francophones (Laval et Montréal) étaient concurrentes dans l'embauche d'un pareil candidat : les contraintes familiales d'André Lux ont favorisé Laval. Du moins les Montréalais se plaisent à l'expliquer de cette façon. Dois-je ajouter que j'ai personnellement entretenu une amitié sans faille à l'égard de cet économiste-démographe qui est allé enrichir les sociologues de Laval ?

Je ne peux ici donner un compte-rendu des travaux de Lux, encore moins de son enseignement. Deux des trois livres qu'il a écrits concernaient l'Afrique, le troisième le travail au Canada. Quant aux articles publiés, ils ont touché une grande variété de sujets : urbanisation, migrations, vie économique africaine, salaires, natalité, contraception, vieillissement, politiques de population. Ajoutons une rareté : la critique de Malthus.

Deux domaines de la démographie m'ont rapproché de lui, si l'on peut dire : la faible natalité du Québec et le vieillissement de la population. Pendant plusieurs années — et c'est presque encore le cas —, nous n'avons été que trois chercheurs à juger que la fécondité était trop faible. Et je ne pense pas que nous fussions beaucoup plus nombreux à insister sur la gravité des effets économiques du vieillissement qui en découlait. En démographie, porter un jugement sur le caractère plus ou moins souhaitable d'un phénomène est une rareté, contrairement à ce qu'on trouve dans plusieurs autres disciplines sociales. À cet égard, Lux est une exception. Nous n'étions pas pour autant en parfaite harmonie sur tous les plans. Je n'ai jamais compris, par exemple, ce que venaient faire ses professions de foi anti-néolibérales dans ses analyses de la loi de Malthus, une loi assez élastique d'ailleurs, comme il l'a lui-même démontré avec brio.

Je ne l'ai jamais entendu faire un exposé, mais j'imagine qu'on percevait facilement son désir ardent de se rapprocher de la réalité, non seulement dans les calculs, mais surtout dans la signification humaine, morale, des phénomènes. Cela se sentait dans les conversations amicales que j'ai eu le plaisir d'avoir avec lui, à l'occasion des visites à ses filles à Montréal.

Nous avons perdu un homme de cœur, de conviction, un homme cultivé et modeste, qui semblait avoir un souci constant, parfois un peu tendu, de l'amélioration du sort de ses concitoyens.

Un ami précieux, dont le 8 juillet dernier nous a privés.

Jacques Henripin
Professeur émérite
Département de démographie
Université de Montréal